

CTL emplois du 21 janvier 2021 : du palais Bourbon à la rue des Lois, y a rien de bon pour les emplois !

Toulouse, le 18 février 2021

Comme à son habitude, la CGT Finances publiques n'assiste pas en spectateur aux comités techniques locaux mais est bien là pour porter les revendications des personnels, même si en face d'elle se trouve une hiérarchie incapable de maîtriser les sujets. Sur les questions d'emplois, année après année, les choses se compliquent, bien sûr pour les personnels avec les suppressions d'emplois qui ne cessent de progresser, mais aussi pour la direction générale ou la direction locale qui sont incapables d'expliquer quoi que ce soit!



Les suppressions d'emplois débutent à l'Assemblée nationale avec le vote du projet de loi de finances.

La déclinaison de chaque ministère est répertoriée dans ce que l'on nomme les programmes. Le programme 156 retrace les crédits de la direction générale des finances publiques (DGFiP). Il regroupe les moyens consacrés aux opérations de recettes (assiette, recouvrement, contrôle) de l'État et des collectivités territoriales, au paiement des dépenses publiques, et à la tenue des comptes publics. Pour le PLF 2021, il est téléchargeable ici : https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/6373

Bien qu'austère au premier abord, la lecture de ce programme est instructive, on peut y lire notamment en page 31, le schéma d'emplois de la DGFiP qui se traduit par une baisse de 1.800 ETP (emploi équivalent temps plein).

Pour l'année 2021, l'évolution des effectifs est retracée dans les tableaux ci-après :

En ETP	A+	Α	В	С	Total	
Départs en retraite	122	856	1 930	1 192	4 100	
RDD	3	38	80	119	240	
Autres départs	14	524	640	707	1 885	
Total des sorties	139	1 418	2 650	2 018	6 225	
Toutes catégories co des autres départs ministère d'agents a	définitifs. Ce ppartenant à	ux-ci correspor une autre adm	ndent aux radia inistration, colle	ations des cad	res, décès, dépa	rts à l'extérie
des autres départs ministère d'agents a • ues departs Les dates moyenne	définitifs. Ce appartenant à s de personne es de sortie se	eux-ci correspor une autre adm ers contractuers.	ndent aux radia inistration, colle	ations des cad ectivité ou établ	res, décès, dépa issement public a	rts à l'extérieu accueillis au se
des autres départs ministère d'agents a • ues departs Les dates moyenne	définitifs. Ce appartenant à s de personne es de sortie se	eux-ci correspor une autre adm ers contractuers.	ndent aux radia inistration, colle	ations des cad ectivité ou établ	res, décès, dépa issement public a	rts à l'extérieu accueillis au se
des autres départs ministère d'agents a • ues departs Les dates moyenne les catégories A, B	définitifs. Ce appartenant à s de personne es de sortie s et C.	eux-ci correspor une autre adm ers contractuers.	ndent aux radia inistration, colle	ations des cad ectivité ou établ	res, décès, dépa issement public a	rts à l'extérieu accueillis au se
des autres départs ministère d'agents a • ues ueparts Les dates moyenne les catégories A, B	définitifs. Ce appartenant à s de personne es de sortie s et C.	eux-ci correspor une autre adm ers contractuers.	ndent aux radia inistration, colle	ations des cad ectivité ou établ	res, décès, dépa issement public a	rts à l'extérieu accueillis au se
des autres départs ministère d'agents a • ues ueparts Les dates moyenne les catégories A, B Hypothèse d'entré	définitifs. Ce appartenant à sue personne es de sortie se et C.	eux-ci correspor une autre adm els contractuels. ont estimées co	ndent aux radia inistration, colle omme intervena	ations des cad ectivité ou établ unt au mois de	res, décès, dépa issement public a mai pour la catég	rts à l'extérieu accueillis au se
des autres départs ministère d'agents a ues ueparts Les dates moyenne les catégories A, B Hypothèse d'entré	définitifs. Ce ppartenant à s de personne es de sortie s et C.	eux-ci correspor une autre adm ens connactuels. ont estimées co	ndent aux radia inistration, colle omme intervena	ations des cad ectivité ou établ ant au mois de c	res, décès, dépa issement public a mai pour la catég	rts à l'extérieu accueillis au se

Toutes catégories confondues, 4 425 entrées sont prévues, dont 2 940 primo-recrutements par voie de conci d'examen ou de contrat de plus d'un an.

La différence entre les entrés et les sorties est bien de 6.225 – 4.4425 = 1.800 emplois.

Quand on fait la différence par catégorie d'emplois, cela donne :

	A+	Α	В	С	Total
Hypothèses sortie	139	1418	2650	2018	6225
Hypothèses entrée	21	937	1358	2109	4425
Total	-118	-481	-1292	91	-1800

Si on prend la catégorie C, il est annoncé un solde d'entrées positif de 91 emplois.

Mais quand on regarde les évolutions des emplois présentées dans le cadre du CTR Emplois, on voit bien qu'il y a une dichotomie entre ce qui est présenté aux députés lors du vote et son application dans

notre direction générale \rightarrow - 943 emplois pour la catégorie C pour les seules directions départementales.

Depuis la mise en place de la méthode de massacre de nos emplois (MAGERFiP), pour chaque département, il y a ce qu'on appelle la contribution proportionnelle. C'est la plus grande composante. Pour notre département, sur les 53 suppressions d'emplois, elle en représente : - 39,2.

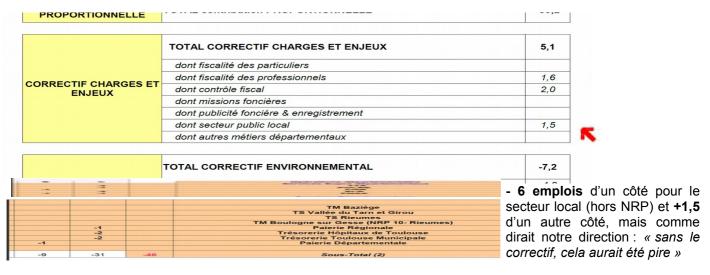


Jusqu'à maintenant, nous pouvions retrouver ce chiffre en suivant la méthode MAGERFiP. Quand nous avons interrogé la direction sur ce point, sa réponse fut plus que laconique :

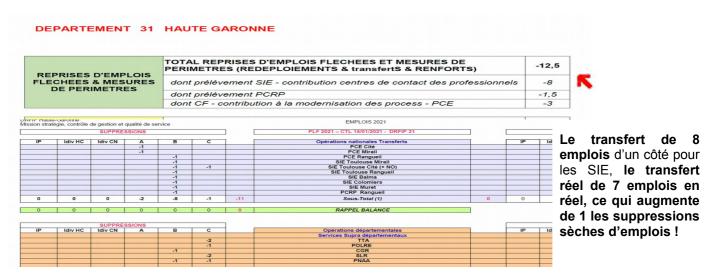
« Nous n'avons plus les moyens de contrôler les chiffres de la Centrale . Avant cela était transparent ... »

De même la direction a tenté de nous expliquer que depuis deux ans, elle s'en tient aux grandes composantes de MAGERFIP. Mais cela nous laisse dubitatif. La preuve par l'exemple :

Si on prend le secteur public local, le correctif « charges et enjeux » fait apparaître un correctif positif de + 1,5 emploi. Mais quand on regarde son application en local, il y a bien 6 emplois supprimés !



Haro sur les SIE: la direction fait le choix assumé de la suppression sèche d'un emploi plutôt qu'un transfert vers un autre service en lien avec les SIE :





Nous pourrions encore développer toutes les incohérences dans cet « exercice » des suppressions d'emplois. Ce qui est incohérent c'est bien le fait que l'État supprime des emplois alors que le taux de chômage ne cesse de progresser et que les conditions de travail des personnels de la DGFiP ne cessent de se dégrader.

Une seule solution: la LUTTE!